



Le 1^{er} Octobre 2001 - n°23

PLANETE EN DANGER

Nous condamnons sans appel les attentats commis aux Etats Unis le mardi 11 septembre. Aucune cause ne peut justifier un tel massacre. Nous témoignons de notre solidarité et de notre compassion avec les victimes et le peuple américain. Cet acte terroriste de grande ampleur ne peut que desservir les droits légitimes des peuples.

La guerre n'est pas une réponse au terrorisme, elle ne crée que plus de misère chez les miséreux, elle fait des victimes qui ne sont en rien responsables des actes commis par des groupes ou des personnes qui n'ont aucune légitimité populaire.

Le terrorisme n'est pas unique il est pluriel, il y a le terrorisme de ceux qui considèrent que seule l'action violente peut permettre d'imposer ses idées. Il y a le terrorisme d'état qui part du même principe, mais plus insidieux, puisqu'il est pratiqué au nom des citoyens électeurs, mais qui fait des victimes par millions dans le monde.

Dans les deux cas ce sont toujours les mêmes qui subissent, d'un côté c'est la mort violente ou les mutilations, de l'autre c'est l'exclusion, la famine, les riches contre les pauvres.

La guerre réglerait-elle les questions que posent les hommes et les femmes de la planète?

La guerre n'apportera pas de réponse aux africains dont on exploite les richesses naturelles sans retour pour les populations.

Elle ne réglerait pas la question de la pollution planétaire générée par les pays industrialisés.

Elle n'arrêtera pas la course aux profits maximum qui engendrent des catastrophes comme celle de Toulouse.

Elle n'apportera pas de réponse sur le droit des palestiniens à exister par eux-mêmes, à être reconnu en tant que peuple, à avoir une terre sur laquelle ils pourront vivre leur choix.

Elle ne résoudra pas les questions que posent les hommes et les femmes des pays industrialisés : Sur le partage des richesses entre pays pauvres et pays riches, Sur une autre logique économique qui permet à tous et toutes de pouvoir exister sans être obligés de mendier les aides sociales.

La guerre ne sert qu'à ceux qui la déclarent, on voudrait nous faire admettre qu'il y a d'un côté les bons et de l'autre les méchants, le bien et le mal, les légitimes et les illégitimes. Tout ceci porte une connotation malsaine qui ne peut qu'attiser les haines, le rejet de ceux qui sont différents de part leur religion, leur couleur, leur coutume. Il ne faudrait pas que cette situation serve de prétexte pour restreindre les libertés publiques et criminalise les mouvements qui s'opposent à la mondialisation sociale. La seule réponse aux terrorismes d'où qu'ils viennent, ne peut venir que de la minorité des états qui ont le pouvoir et qui s'attribuent le droit de décider en lieu et place du reste de la planète. Il faut que ces Etats entendent ceux qui luttent contre les effets de la mondialisation libérale, ceux qui crient famine, ceux qui paient de leur vie le droit à avoir une terre où se poser. C'est la seule réponse possible, à nous tous de leur faire savoir, en s'opposant à cette logique de terreur qu'est la guerre.

ROMPRE AVEC LA LOGIQUE DU PROFIT POUR QUE TOULOUSE NE SE REPRODUISE JAMAIS !

La terrible catastrophe de Toulouse vient de rappeler à chacun, de la manière la plus horrible, que les industries chimiques sont potentiellement dangereuses pour les travailleurs, pour les populations environnantes.

Nous, salariés sommes particulièrement affectés par cette tragédie. Nous en sommes bien sûr attristés comme tout citoyen.

Cette catastrophe renforce notre engagement à étudier, proposer, agir, lutter pour le renforcement des conditions de sécurité dans les sites industriels.

En effet, nous constatons que le maintien d'un haut niveau de sécurité est incompatible avec la logique financière, focalisée sur la création de valeur pour l'actionnaire, qui préside aux destinées de ces entreprises.

Sans préjuger des causes de l'explosion de Toulouse, nous constatons que nous devons intervenir fréquemment, dans les Comités d'Entreprise, dans les Comités d'Hygiène, Sécurité (CHS-CT), pour exiger des niveaux convenables d'investissements en matière de maintien et renouvellement des matériels.

Dans de trop nombreuses entreprises, le recours systématique à la sous-traitance des travaux et au travail précaire conduisent à la dégradation des conditions de sécurité. Du fait des réductions d'emplois, des suppressions de postes de travail, de l'application des lois Aubry, sans embauches correspondantes à la réduction du temps de travail, les équipes sont en effectifs tout juste suffisants dans des conditions normales. Dès qu'il y a des absents, dès que la situation n'est plus normale, ces effectifs deviennent alors dramatiquement insuffisants pour faire face à des dysfonctionnement, des dérives. Il en résulte une intensification du travail, qui cumulée aux conséquences du travail en postes, conduit à développer fatigue, stress... qui ne favorisent pas les capacités des travailleurs à réagir face à un risque éventuel.

Le développement de la polyvalence a surtout été conçu par les Directions d'entreprises comme moyen supplémentaire pour diminuer encore plus les effectifs. Cette polyvalence repose trop souvent sur une formation insuffisante, elle conduit, dans ces conditions, à une perte de savoir-faire. La politique d'individualisation détruit, au moins en partie, les collectifs de travail, leurs références, leurs capacités à agir et à réagir. La multiplication de procédures étouffantes ne permet pas de contrebalancer ces effets négatifs. D'une part par ce qu'elles ne peuvent prévoir l'ensemble des situations dégradées ; d'autre part, parce que trop souvent, elles sont élaborées puis reste en sommeil, sans mise à jour. Telles qu'elles sont connues et utilisées, elles sont en réalité des parapluies ouverts par les Directions pour se protéger des conséquences inévitables de leur politique.

Pour notre part, nous poursuivrons sans relâche, avec obstination et détermination notre engagement pour obtenir le plus haut niveau de sécurité pour les travailleurs et les populations environnantes, notamment en refusant toute suppressions d'emploi ou de poste de travail.

Nous attendons d'autre part, des pouvoirs publics et du gouvernement autre chose que des mines attristées et des condoléances :

- L'obligation pour les entreprises de tenir compte des avis et recommandations des Délégués du personnel, des Comités d'Entreprise, des CHS-CT afin de remettre à niveau les effectifs et d'assurer les investissements nécessaires pour maintenir à niveau les appareils de production.

- Dans l'immédiat, un moratoire sur toute suppression de poste ou d'emploi suivi de l'attribution d'un droit de veto des comités d'entreprise sur les suppressions de postes et d'emplois.

Le renforcement des moyens des inspections du travail et des Directions Régionale de l'industrie (DRI RE), dont le nombre d'inspecteurs est ridiculement faible.

- Le réexamen de toutes les autorisations d'exploiter, puisque l'impossible en théorie s'est produit dans la réalité.

- Une remise à plat de tous les Plans d'Occupation des Sols mais aussi de leurs procédures d'élaboration, qui ne peuvent être laissées aux seules mains des autorités locales.
- Une démocratisation des enquêtes d'utilité publiques, avec droit de veto des citoyens habitant à proximité des sites dangereux.
- Le soutien au développement d'organismes d'expertise indépendants sur les risques majeurs, auxquels pourront se référer les syndicats et organismes de représentation des salariés, les associations de citoyens et notamment de quartier ainsi que les associations de défense de l'environnement.

UN CE ECONOMIQUE BIEN BANAL, UN CE SOCIAL BIEN MOUVEMENTE

Mercredi 26 Septembre 2001

CE Economique :

- * *Emploi* : 150 embauches de puis le début de l'année et blocage pour les 45 autres prévues.
- * *CASA 2001* : 100 départs potentiels
 - 91 réponses positives
 - 53 départs réalisés
- CASA 2002* : ➔ CCE le 02/10, 1^{er} CE le 05/10, 2^{ème} CE fin Octobre
 - Les partants potentiels seront convoqués en Novembre
- * *Effectifs* : au 31 Août - 7468 salariés (hors CASA), 1846 sous traitants (en baisse cause vacances), 357 intérimaires (en baisse cause vacances).
- * *CRPV* : - 84 ➔ pas de 2X8 ni d'Aménagement du Temps de Travail (haute, longue...) pour l'instant
 - 77 ➔ suppression des vagues, les protos ne commenceront qu'aux PPP3
 - La direction assure qu'il y aura qu'une « conséquence mineure » sur l'emploi mais que la qualification des salariés augmentera à l'aide se stages et formations (numérisation des protos).
- * *DRF (DA)* : 750 Renault + 80 intérimaires + 11 prestataires
 - Il est inadmissible que des acheteurs intérimaires ou prestataires représentent Renault pendant les discussions avec des fournisseurs comme c'est le cas.
- * *DI CAP J81 (Sandouville)* : 12 Renault et 11 extérieurs continuent les 3/8 jusqu'en fin Décembre, voir fin Mars 2002. Nous espérons que la sécurité est respectée.
- * *Gradient* : La direction dit ne pas connaître les directions concernées par le déménagement vers le TCR2 prévu de Septembre à Décembre 2002.

CE Social :

Depuis 6 mois maintenant la CGC gestionnaire du CE refuse toute proposition ou suggestion venant de la part des autres organisations syndicales (SUD a été exclu du bureau CE dès le départ). Conséquence ➔ avec 35% des suffrages, la CGC se comporte en maître absolu et se trouve en minorité sur tous les votes (budget, VF, accompagnateurs, quotient, médiathèque...)

Nous réaffirmons donc notre exigence d'être membre du bureau en tant que 3^{ème} organisation syndicale du TCR. Notre objectif n'est pas de gérer avec la CGC (nos orientations sont trop divergentes) mais de contrôler et rendre compte à tous les salariés du fonctionnement du CE. Nous serions bien sur d'accord avec une gestion pluraliste.

GRAND COLLEGE

Jeudi 27 Septembre 2001

(Elus CE + DP pour la désignation des CHSCT)

CTA	3 SUD	2 CGC	1CFDT		
Ruche	2 SUD	6 CGC	2 CFDT	4 CGT	1 CFTC/FO
Avancée	1 SUD	5 CGC	2 CFDT	3 CGT	1CFTC/FO
Proto	1 SUD	1 CGC	1 CFDT	3CGT	
Labos	1 SUD	2 CGC		3CGT	
Dia/Log	1 SUD	2 CGC	1 CFDT	2 CGT	
Gradient		3 CGC	1 CFDT	2 CGT	
Gradient 2 ^{ème} phase en +	1 SUD	2 CGC	1 CFDT	2 CGT	

COMPTE RENDU DP

Vendredi 28 Septembre 2001

* Rappel des règles concernant les prestataires stipulant que l'on peut prêter du matériel (informatique) aux sous traitants. Nous demandons le même rappel concernant les intérimaires.

* Parking : toutes les demandes de réparations et autres ont été demandées. Il n'est par contre pas envisagé de construire d'autres parking motos.

* Allée dallée autour du botanique : pour éviter les mares d'eau lorsqu'il pleut ; la direction envisage de scier les joints de ciment .

* Feuille de paye et salaire : Confirmation de la direction les lignes « pause et formation » ne sont pas proratisées pour absence **sauf en cas de maladie**.

* Embauche de salariés Moulinex : La direction dit être très réceptive, mais elle n'a pas eu de demande officielle de la part de Moulinex.

Suite à une plainte de SUD auprès du Procureur de la République concernant le déli de marchandage au sujet (sous traitance), ne soyez pas surpris des questions que l'inspecteur du travail a pu ou pourrait vous poser.

CELUI QUI SE BAT PEUT PERDRE. CELUI QUI NE SE BAT PAS A DEJA TOUT PERDU

Bulletin d'adhésion à donner à un militant de SUD Renault

Madame, Mademoiselle, Monsieur.....

Prénom..... date de naissance.....

adresse personnelle..... ville..... code postal.....

direction..... service.....

api..... tel :